



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE n°2

**Activation vigilance météo orange « neige-verglas »
en Meurthe-et-Moselle : mesures complémentaires**

Nancy, le 16/01/2024

Compte tenu des prévisions météorologiques de Météo France, le département de Meurthe-et-Moselle est placé en niveau de vigilance orange neige-verglas à partir de ce mardi 16 janvier 2024 à 22h00.

Les conditions de circulation pourraient être très dégradées, particulièrement cette nuit et demain matin.

En conséquence, en sus des mesures annoncées dans le communiqué de presse initial, les mesures complémentaires suivantes ont été prises jusqu'à mercredi 17 janvier 2024 à 11 heures :

- les vitesses maximales autorisées sur le réseau secondaire sont réduites de 20km/h ;
- le dépassement des poids lourds de plus de 7,5 tonnes sur le réseau secondaire est interdit ;
- les transports interurbains sont suspendus à partir de 2 heures du matin.

Contacts presse :

Astreinte communication – 06 33 82 55 48

Retrouvez-nous



meurthe-et-moselle.gouv.fr



[@prefet54](https://www.facebook.com/prefet54)



[@prefet54](https://twitter.com/prefet54)



[@prefet54](https://www.instagram.com/prefet54)



Préfet de Meurthe-et-Moselle